

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 58 (1978)
Heft: 4

Rubrik: Coups d'œil sur l'économie franco-suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coups d'œil sur l'économie franco-suisse

Parmi les sujets de discussion franco-suisse, la question de l'ampleur des **avoirs français en Suisse** émerge au gré de la conjoncture politique. Tous les chiffres avancés à ce propos sont purement hypothétiques. Faut de recensement officiel, il n'existe que des évaluations plus ou moins correctes, voire plus ou moins tendancieuses. Par contre, il existe une statistique établie par la Banque nationale suisse concernant les avoirs étrangers auprès des banques et institutions financières suisses, ainsi que les engagements de celles-ci envers l'étranger. Les chiffres les plus récents se rapportent au 31 décembre 1977. Ce jour-là, les avoirs des banques et institutions financières suisses en France étaient de FS 10,52 milliards, en augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente, alors que les engagements pris vis-à-vis de la France se montaient à FS 8,98 milliards, en baisse de 3 % en un an. La position nette de la Suisse ressort à FS 1,54 milliard, en augmentation de 166 % par rapport au 31 décembre 1976. — D'autre part, fin 1977, la France occupait le second rang (après le Royaume-Uni) en ce qui concerne les avoirs à l'étranger du système bancaire suisse alors qu'en 1976 elle avait occupé le troisième rang (derrière le Royaume-Uni et les USA). Du côté des engagements envers l'étranger, la France (derrière le Royaume-Uni) occupe la seconde place en 1977 comme en 1976. — Le total des avoirs bancaires suisses à l'étranger était de FS 125,29 milliards fin 1977, chiffre très proche du montant correspondant français, alors que les engagements, se montant à FS 95,11 milliards, sont inférieurs de quelque 20 % aux engagements extérieurs du système bancaire français.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Paris le 28 novembre, le premier ministre M. Raymond Barre, a estimé qu'à son avis une « **participation** » de la Suisse au futur **Système monétaire européen** était « plausible et probable ». M. Barre n'envisage pas cette participation sous la forme d'une adhésion pleine et entière, le système prévu étant conçu pour accueillir les membres de la Communauté. Ses préférences semblent aller vers des liens de coopération étroits à établir avec la Suisse. Il a laissé entendre qu'en tout état de cause, de tels liens de coopération ne pourront s'établir qu'une fois le nouveau Système monétaire européen en place entre les membres de la Communauté.

En dépit des fluctuations de change et probablement en raison des taux d'intérêt bas, **le marché suisse des capitaux** est toujours fortement sollicité par les emprunteurs étrangers. Au cours des neuf premiers mois 1978, les émissions d'emprunts étrangers ont totalisé FS 3,6 milliards, soit FS 1,1 milliard de plus que durant les trois trimestres correspondants de 1976 et presque le sextuple par rapport à 1974. Les émissions d'actions étrangères sont également en forte hausse. Leur montant d'émission a triplé depuis 1974 pour atteindre FS 1,02 milliard au cours des neuf premiers mois de 1978. — A côté des émissions publiques, il existe une forte activité d'exportation de capitaux non publique. Les emprunteurs français choisissent de préférence cette voie. Quant aux emprunts cotés en Suisse, la valeur boursière des titres français arrive en tête des catégories nationales. L'indice officiel les situe à 110,53 en septembre 1978 alors que la moyenne des emprunts étrangers cotait 107,18. — Au total, l'exportation de capitaux a atteint FS 16,5 milliards de janvier à septembre 1978 contre 12,2 milliards un an auparavant.

La Commission horlogère Suisse-CEE créée dans le cadre du Kennedy-Round en 1967 a tenu une session à Lucerne pour examiner le renforcement de la coopération pour lutter contre la contrefaçon. Depuis plusieurs années, les contrefaçons provenant principalement du tiers-monde asiatique inondent certains marchés régionaux et lointains (Amérique du Sud). Bien qu'une amélioration des contrôles ait pu être obtenue par les gouvernements concernés, le problème reste posé et s'aggrave du fait de la conjoncture horlogère en général. Le renforcement de la coopération Suisse-CEE devrait aboutir à une situation plus satisfaisante grâce aux possibilités qu'offrent les négociations au sein du GATT.

BUHLER-MIAG

Tour Aurore - Place des Reflets - Quartier Alsace
Cedex n° 5 92080 Paris Défense 2
Tél. 788-33-11 Telex 620833 F

NOS ACTIVITÉS :

Dans le Secteur des Machines et Installations pour la Fabrication de Produits Alimentaires :

- Biscuiterie, biscotterie
- Fabriques de pâtes alimentaires
- Installations de préparation dans divers secteurs industriels
- Industrie de la confiserie et de la chocolaterie
- Industrie des huiles alimentaires
- Silos et installations de transbordement pour produits en vrac
- Minoterie, semoulerie
- Industrie de produits alimentaires spéciaux
- Installations de chargement et déchargement de navires pour produits en vrac et en charges isolées
- Malteries et brasseries
- Industrie des aliments composés pour les animaux

Dans le Secteur des Produits non-alimentaires :

- Installations de manutention de produits en vrac et en charges isolées dans divers secteurs industriels
- Véhicules de manutention interne
- Fabriques d'encre d'imprimerie, peintures et vernis, savons, et industries apparentées
- Génie chimique
- Cimenteries et installations pour l'industrie des minéraux non-métalliques
- Installations pour la protection de l'environnement
- Installations et machines à couler sous pression les alliages non-ferreux
- Installations et machines à injecter et à transformer les matières plastiques